



Gros plan sur... LES COMPOSTEURS PARTAGÉS

30%

DE DÉCHETS COMPOSTABLES
DANS NOS POUBELLES

ET 30 À 50% DANS LES DÉCHÈTERIES

Réduire nos déchets, c'est bon pour la planète et aussi pour le porte-monnaie. Grâce aux composteurs partagés ou individuels, la part des déchets restants à traiter diminue, et les taxes liées à leur transformation aussi.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le compostage partagé permet de recréer du lien entre habitants d'un immeuble ou d'un quartier. Les sites de compostage sont en effet des lieux de rencontres et de partage. Chacun a un rôle à jouer, s'investit et récolte le fruit d'un travail collectif. Pour mieux l'appréhender, voici **les étapes pour obtenir du compost** :

1. Chaque volontaire est doté d'un seau à compost (appelé aussi bio-seau) qui lui permet de stocker ses déchets biodégradables chez lui.
2. Il dépose ensuite ses déchets dans le bac de remplissage et les recouvre de broyat de branches (pour 2/3 d'apport de déchets de cuisine, il faut ajouter 1/3 de matière sèche) et mélange le tout à l'aide d'un brasse-compost.
3. Le bac de remplissage est vérifié et brassé régulièrement (1 fois par semaine) par le référent et l'équipe de bénévoles, de façon à : enlever des déchets non autorisés, découper les légumes ou fruits qui auraient été placés tels quels dans le compost, brasser la couche superficielle pour aérer le compost et



LE COMPOSTAGE PARTAGÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont toutes les opérations de compostage de proximité (pied d'immeuble, quartier, village) dans lesquelles les habitants prennent en charge tout ou partie de l'installation et de la gestion de leur site.

dissoudre les amas humides.

Le référent est également chargé de surveiller le niveau de broyat pour en assurer le réapprovisionnement.

4. Lorsque ce bac est plein, le référent organise un transfert vers le bac de maturation, à l'aide de l'équipe de bénévoles. Il faut compter environ une à deux heures, tous les deux à trois mois, en fonction de la vitesse de remplissage du bac. Ce transfert de bacs permet de trier une nouvelle fois les déchets et d'aérer le compost, de façon à accélérer le processus de décomposition.

5. Au bout de six à neuf mois, le compost est mûr. Il peut alors être tamisé et distribué par les bénévoles responsables aux utilisateurs du site. C'est l'occasion de faire une « fête du compost » !

LES 3 BACS DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

"BAC DE REMPLISSAGE"

↪ C'est l'endroit où l'on vient déposer ses déchets biodégradables : épluchures, fruits et légumes abîmés, fanes de légumes, marc de café, thé, filtres en papier, coquilles d'œuf.

"BAC DE STOCKAGE DE BROyat"

↪ Cette matière sèche sert à recouvrir les biodéchets, favorise leur décomposition et limite les odeurs.

"BAC DE MATURATION"

↪ Ce bac sert au mûrissement du compost transvasé par les bénévoles responsables.

Mieux les consignes de compostage sont respectées par les participants, plus il est facile et rapide de gérer un composteur partagé !

STOCKAGE DE BROyat



BRASSE-COMPOST



RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Lombricomposteur, fût ou silo à compost ou encore composteur rotatif... il y a l'embarra du choix ! Le plus dur, c'est de se lancer ! Découvrez un témoignage précieux pour ceux qui hésitent encore !



Avec Isabelle Dubost, membre citoyenne de la commission Environnement.

Quand, quoi, pourquoi ? Nous avons installé notre composteur individuel, il y a six ans, lorsque nous sommes arrivés dans notre maison. Il s'agit d'un composteur en plastique vert fourni par l'Agglo. Nous voulions d'une part réduire la taille et la quantité de nos sacs d'ordure ménagères et également enrichir le sol de notre petit potager grâce à un compost fait maison.

Pour quel résultat ? Toutes nos épluchures de légumes et de fruits ainsi que certains papiers, et les déchets du jardin finissent au compost. L'impact est énorme sur la taille de nos sacs poubelles et sur la fréquence de nos trajets à la déchèterie. L'objectif est atteint ! À cela s'ajoute la satisfaction de voir un cercle

vertueux se mettre en place : plus de compost engendre une meilleure production au jardin ce qui engendre... plus de déchets à composter. Notre compost se porte à merveille et nous avons beau l'alimenter tous les jours, il se décompose régulièrement et reste donc à taille égale.

Oui mais que de contraintes me direz vous ! Eh bien non ! Un compost sain n'engendre aucune mauvaise odeur et je n'ai jamais eu à me plaindre d'une invasion de nuisibles.

Oui mais que de travail me direz vous ! Eh bien non ! Ce sont principalement le temps, les insectes et les bactéries qui vont travailler. Il suffit de remuer le compost de temps en temps - chez moi c'est tous les quatre mois environ, vérifier qu'il ne soit pas trop humide ou trop sec et le tour est joué.

Vous voulez vous investir ?

Alors composteurs partagés ou individuels ? À vous de choisir !

Si le projet partagé vous tente, participez au groupe de travail qui étudiera les futurs sites d'implantation sur Saint-Marcel ! Vous souhaitez jouer un rôle de référent, gestionnaire ou simple participant ? Contactez l'élue référente, Barbara Arod.

↔ par mail

barbara.arod@saint-marcel-les-valence.fr

↔ par téléphone

04 75 58 70 03

